

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Fra. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration, l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, MONTREAL, VENDREDI, 8 NOVEMBRE 1912.

Vol. XLV—No 45.

LE PETIT COMMERCE ET LES ENTREPRISES SUCCURSALISTES

Dans notre dernier numéro nous incitions les détaillants à se défendre énergiquement contre le flot montant des coopératives et des sociétés à succursales multiples, nous les encourageons dans leur initiative de lutte et les conjurons de ne pas se laisser aller à la dérive. Nous revenons encore sur ce sujet et ce n'est pas la dernière fois que nous l'abordons: il est de ceux qu'on ne saurait abandonner avant qu'une victoire complète soit assurée. Qu'on n'aille pas croire d'ailleurs que l'ennemi visé ne cherche lui aussi à se défendre et à résister à notre attaque, il le fait indirectement, par intermédiaire, témoin cette longue épître soi-disant adressée à un journal français par un consommateur et reproduite par l'"Epicier", un quotidien de Paris. Il faudrait être aveugle pour ne pas y reconnaître le sceau d'une de ces maisons à succursales contre lesquelles vont nos invectives et nos indignations:

Sous le titre: "Un redoutable ennemi du petit commerce" votre collaborateur a défini le rôle des grandes sociétés d'alimentation et indiqué à quels moyens doit recourir le petit commerce pour défendre son existence en péril.

Cette étude me paraît incomplète, car le consommateur a été passé sous silence.

Certes, il est très difficile d'apercevoir *a priori*, toutes les données d'un problème aussi complexe. Aussi, en apporterais-je quelques-unes de plus, si vous voulez bien me permettre, en tant que consommateur, de vous faire connaître l'opinion de ceux qui paient. Vous serez certainement d'accord avec moi pour convenir que, s'ils sont les plus nombreux et les plus intéressés, ils sont aussi les plus intéressants.

En principe, le consommateur n'a cure de savoir si la Société, capitaliste ou pas, dans les succursales de laquelle il se pourvoit, accroît ses revenus par une administration intelligente et des opérations bien conduites. Les conditions actuelles de la vie l'incitent, l'obligent à acheter de bonnes denrées aux prix les plus avantageux. Quelles que soient les clamours des petits commerçants, il s'en ira délibérément chercher ces denrées dans les magasins où elles sont fraîches, de qualité supérieure et de prix normal.

La Société d'alimentation est une institution qui répond parfaitement aux besoins matériels de l'heure présente. C'est elle qui assainit les vieux fonds où l'on a trop longtemps détaillé des denrées parfois innombrables; c'est elle qui relève les qualités, abaisse les prix et permet aux ménagères de réaliser de notables économies, tout en nourrissant convenablement

leur famille. C'est elle enfin qui régularise le marché et "moralise" la vente.

Que ma préférence, que la préférence de tout le monde aille aux futures coopératives de consommation qui, bien organisées, bien dirigées, bien gérées, rendraient des services inappréciables, cela ne fait pas de doute. Mais avant que ces coopératives ne soient closes, avant qu'elles n'aient acquis la force de vivre, combien d'eau passera sous les ponts!

En attendant cet heureux jour, qu'avons-nous pour nous défendre contre les entreprises de la spéculation?

Pas autre chose que les grandes Sociétés d'alimentation, sur lesquelles on s'efforce de jeter un discrédit qui se convertit en réclame.

Qu'elles soient ou non capitalistes, peu nous importe; la question qui se pose étant de savoir si elles sont un bienfait pour nous. Or, point de doute possible; elles nous rendent des services inappréciables, car si elles ne constituent pas l'idéal rêvé par les consommateurs, elles sont du moins le "mieux" dont nous avons besoin. Cela nous suffit pour l'instant.

Nous nous félicitons de leur prospérité, parce que nous en bénéficions nous-mêmes et de plus, si nous voulons être impartiaux, nous leur découvrirons bien d'autres avantages.

1° Avantages au point de vue économique.—Elles traitent directement avec les marchés très importants et obtiennent de ce fait les conditions les plus avantageuses. Elles suppriment les nombreux intermédiaires qui grèvent quotidiennement notre budget. Achetant à bas prix, elles revendent à bas prix. Leurs frais généraux sont peu élevés, en raison des principes de sage administration et de l'économie sévère qui régissent souverainement dans leur organisation.

2° Avantages au point de vue social.—Elles acceptent avec plaisir et appliquent avec conscience toutes les lois sociales votées en faveur de la classe ouvrière. Chez elles, l'employé n'est plus le domestique au sens péjoratif de ce mot; il devient un collaborateur, et presque toujours un collaborateur zélé, car on lui assigne, à l'abri un rôle bien défini. Il est payé proportionnellement à l'importance de ce rôle, augmenté proportionnellement à ses facultés, de toute tracasserie et de toute injustice, à son zèle, à son travail. Sa dignité est donc sauvegardée, son initiative respectée, ses mérites récompensés.

Mieux encore. Prévoyantes et maternelles, les grandes Sociétés ne se contentent pas d'obéir aux lois sociales. Elles les devancent.

Elles introduisent hardiment, généreusement, dans leur